

[Les services entreprises](#)

[Actualité juridique](#)

[Actualité RH](#)

[Clubs Experts](#)

[Formations du dirigeant](#)

[Intéressement](#)



Votre email :

Votre mot de passe: [Mot de passe oublié](#)

jeudi 15 avril 2010

SERVICE AUX ENTREPRISES

En 2010, il est temps de valoriser votre "image sociale"

le 08/04/2010



"On ne peut pas être une entreprise qui gagne dans un environnement qui perd"
- Gérard Leseur, dirigeant d'Altergis, labellisé en 2007

Le label Empl'itude, Label social qui certifie les entreprises de notre territoire vous permettra de progresser et de valoriser vos actions, au sein de votre entreprise mais également sur le territoire et ainsi contribuer à votre "image sociale", avec toutes les répercussions commerciales que cela peut avoir.

L'UPE 13 vous aide dans cette démarche au travers d'un diagnostic complet de votre organisation sur la partie RH.

Avec l'aide d'une consultante spécialisée vous faites le point sur votre politique RH et sur les outils que vous utilisez. Vous bénéficiez d'un conseil adapté pour progresser et mettre en place des actions. Vous êtes accompagné jusqu'à la présentation de votre dossier devant le comité d'évaluation.

Pour avoir plus d'informations sur ce service gratuit contactez le 04.88.66.88.66 ou par mail conseil@upe13.com



■ [Formation "Entretiens professionnels"](#)

[Faites des entretiens professionnels un outil de management au service du développement des compétences.](#)



■ [Le package rémunération : un véritable levier de motivation](#)

[Intéressement, épargne salariale, mutuelle, CET, chèques emploi services, ... Comment s'y retrouver ? Quels dispositifs utiliser ?](#)



■ [Création d'une nouvelle fonction : Le Médiateur de la sous-traitance](#)

[Le Médiateur de la sous-traitance pourra être saisi à partir du mois mai 2010 par les entreprises](#)



■ [Fiscalité des entreprises : pensez à votre déclaration C3S](#)

[Déclaration de la contribution sociale de solidarité des sociétés \(C3S\) avant le 15 mai 2010](#)



■ [Cession d'entreprises : primo accompagnement confidentiel et gratuit](#)

[En partenariat avec Pricewaterhouse, l'UPE13 propose l'intervention d'un expert pour informer, orienter et conseiller le chef d'entreprise](#)



■ [Contentieux prud'homal : prenez conseil auprès de l'UPE13](#)

[Harcèlement, contestation d'un licenciement, litige sur les conditions de travail ... dans 98 % des cas, le demandeur est un salarié](#)



■ [Harmonisation des déclarations fiscales des professionnels](#)
[Dépôt des déclarations annuelles des professionnels avant le 4 mai 2010](#)



■ [PME, mettez de la RH dans votre entreprise !](#)
[Manque de temps pour former, recruter, faire évoluer, motiver, anticiper l'avenir ? Besoin d'aide ?](#)



ACTUALITE

■ [PME, mettez de la RH dans votre entreprise !](#)

■ [Services aux entreprises : édition 2010 du catalogue](#)

■ [Inaptitude du salarié : risques et jurisprudence](#)

■ [Le 1er label social territorial pour Les Villages Clubs du Soleil !](#)

■ [Accord de participation : obligation de mise en conformité](#)

■ [Provisions pour indemnités de licenciement économique : précisions](#)

■ [Conventions de reclassement personnalisé : reconduction du dispositif](#)

■ [Frais de transport domicile-travail : précisions sur le régime fiscal](#)

■ [La marque : une valeur économique et commerciale de l'entreprise](#)

■ [Représentant syndical au CE : un mandat à durée déterminée](#)

EN BREF

Les Services de l'UPE 13



Le point sur...

 [La taxe d'apprentissage 2010](#)

 [Démocratie Sociale - Loi du 21 août 2008](#)

 [Loi de Modernisation de l'Economie \(LME\) du 23 juillet 2008](#)

[Tous les dossiers](#)

[Mentions Légales - Copyright](#)

Services

[X](#)

Conseiller et accompagner les entreprises et les groupements professionnels

Vous avez une question ? besoin d'un conseil, d'un appui ? Sur tous les sujets qui concernent la vie de votre entreprise, l'UPE 13 vous apporte expertise et réseau.

Nos adhérents bénéficient d'une plateforme- conseil accessible par téléphone ou par mail pour répondre à toutes les questions qui concernent la vie de leur entreprise.

Notre équipe de consultants experts, forte de notre réseau de partenaires, offre également aux entreprises un accompagnement concret et sur-mesure.

Découvrez nos services personnalisés

Emploi A partir de vos besoins de compétences, l'UPE 13 vous accompagne, avec ses partenaires, sur l'emploi de publics prioritaires, vous permettant de faire face à vos obligations légales tout en bénéficiant des dispositifs d'aides existants

Gestion des contentieux Problème de prud'hommes ? Contentieux fiscal ? Nous vous conseillons avant toute procédure. En cas de contentieux déclaré, nous vous accompagnons dans la constitution de votre dossier.

Fiscalité, différend commercial, droit du travail Vous anticipez ou rencontrez des difficultés dans la vie de votre entreprise ? Nous pouvons vous aider.

Santé et sécurité au travail Pour réduire le nombre de jours de travail perdus ; prévenir les risques professionnels.

Formation -- DIF ? CIF ? Comment s'y retrouver ? Pour des formations adaptées à vos collaborateurs et à votre entreprise.

Accompagnement "taxe d'apprentissage". Pour faire de la taxe un investissement pour votre entreprise

Et aussi : création et transmission d'entreprise, international, export, GSC
